

Yves VANDEWALLE
Député des Yvelines

Réf. YV/CC/1210

Monsieur François LEBLOND

Président de la Commission particulière du débat
public du réseau de transport du Grand Paris
CPDP Réseau Grand Paris
100 Avenue de Suffren
75 015 PARIS

Paris, le 20 Décembre 2010

Monsieur le Président,

Je souhaite, par la présente, en qualité de Député de la 2ème circonscription des Yvelines et en tant que Vice-Président du Conseil général des Yvelines vous informer que, dans le cadre du débat public en cours, le Département a pris position en faveur du projet de métro automatique. Il a, par ailleurs, demandé la création d'une seconde gare à Saint-Quentin en Yvelines.

Pour ma part, je crois en la réalisation de ce projet. Je le pense nécessaire et indispensable.

En effet, ce nouveau réseau, par l'importance de sa desserte, va durablement dynamiser les territoires traversés. Ainsi, le tronçon Saclay / Saint Quentin en Yvelines – Versailles / La Défense est primordial d'une part pour des raisons d'efficacité – la fonctionnalité de la boucle – et d'autre part, pour consolider la dynamique économique du troisième pôle économique de l'Île-de-France.

Il me semble, par ailleurs, impératif de refuser tout phasage du projet afin de répondre au plus vite aux besoins des entreprises qui pourraient, si le projet ne se faisait pas rapidement, et lasses d'attendre les développements futurs liés à l'OIN, délocaliser. A cet égard, la création d'une gare à Saint Quentin Est permettra d'augmenter considérablement la fréquentation de ce tronçon et d'en améliorer la rentabilité. On peut s'étonner, du reste, que les calculs de rentabilité aient été faits sans une gare à Saint Quentin en Yvelines. Si on veut des voyageurs, ne faut-il pas une gare ?

Enfin, je tiens à souligner que le Conseil général des Yvelines conduit une politique efficace de construction de logements. Or cette politique ne pourra se poursuivre que si le développement de moyens de transport public accompagne cet effort, le réseau Yvelinois étant d'ores et déjà au bord de l'asphyxie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Yves VANDEWALLE